

**Conseil d'administration
Séance du 10 juillet 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 44/2023	QUESTIONS FORMATION
	Questions évoquées en CFVU le 28 avril 2023

Vu les articles L712-1 à L712-6 et L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 28 avril 2023

Le Conseil d'administration approuve la création du Tropical bioacoustics certificate.

Document annexé.

A Saint Etienne le 11 juillet 2023
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,

Florent PIGEON



POUR : 31

CONTRE : 0

ABST : 0

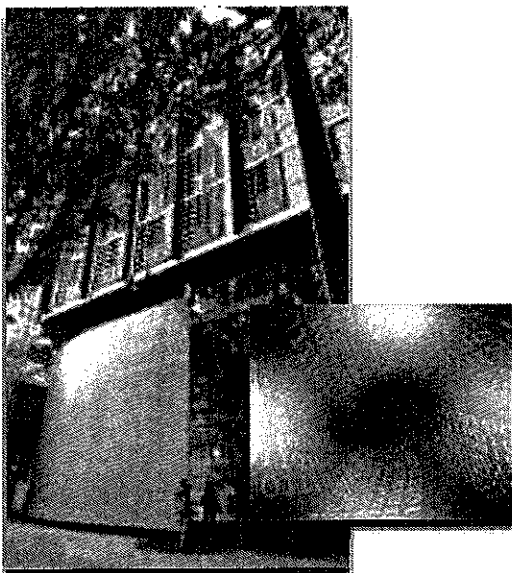
Certificat

Tropical bioacoustics certificate

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences et Techniques

Création



Soumission du dossier à la CFVU du :
28/04/2023

Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.

Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).

Une attestation (AEU) peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

Un certificat peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

Les DU et les DIU correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

◆ **Auto-évaluation** (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

◆ **Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.**

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		

◆ **Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.**

• **Points forts** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Points faibles** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Pistes d'amélioration** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

◆ Etablissements partenaires

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

◆ Responsables

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
MATHEVON	Nicolas	mathevon@univ-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
TERRAT	Thierry	thierry.terrat@univ-st-etienne.fr

◆ Eléments de contexte

La bioacoustique est un domaine en pleine expansion et le besoin de formation est crucial. Actuellement, seules 4 formations dans le monde sont consacrées à ce domaine scientifique :

- 3 formations de courte durée (1 ou 2 semaines chacune) :

o École d'hiver de bioacoustique / Bioacoustics Winter School (Université de Saint-Etienne, France; diplôme d'université UJM)
Introduction à la bioacoustique, cours + travaux pratiques
2 semaines

o Ecole d'été de bioacoustique (Université du Danemark du Sud, Danemark)
Analyse du son et programmation
2 semaines

o Sound Analysis Workshop (Cornell University)
Analyse du son avec le logiciel conçu par la Cornell
5 jours

- 1 formation longue (4 mois de cours + 6 mois de stage)
o Master international de bioacoustique M2 (Université de Saint-Etienne, France)

Malgré un contexte où les outils de suivi bioacoustique de la biodiversité sont devenus indispensables pour suivre les dynamiques liées aux changements globaux dans les milieux forestiers tropicaux, il n'existe pas actuellement de formation dédiée.

L'Ecole Tropicale de Bioacoustique est un programme unique réunissant les compétences d'universitaires français et étrangers spécialisés en bioacoustique.

◆ Objectifs

◆ Objectif global de la formation

L'école tropicale de bioacoustique a pour but de former des personnes à la diversité bioacoustique qui caractérise les écosystèmes tropicaux, en particulier les forêts comme la forêt amazonienne.

◆ Objectifs pédagogiques

L'Ecole Tropicale de Bioacoustique possède 3 axes : 1) la compréhension des communautés bioacoustiques (nature et fonction des signaux acoustiques émis par les animaux), 2) la compréhension des enjeux de conservation de ces milieux (analyse des réseaux, contraintes de propagation, niche acoustique), 3) la formation à l'utilisation d'outils de suivi de la biodiversité acoustique (stratégies d'échantillonnage spatio-temporelles des capteurs acoustiques, analyse des signaux, indices de biodiversité acoustique).

◆ Le cas échéant, articulation avec la recherche

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

◆ Niveau d'études de la formation (cycle)

1^{er} cycle

2^{ème} cycle

3^{ème} cycle

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

non

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

non

◆ Capacité d'accueil

Minimum (seuil d'ouverture) :

Maximum :

◆ Publics cibles (à qui s'adresse le DU ?)

Formation initiale

Formation continue

La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ?

(Dans ce cas, les candidats doivent avoir une inscription principale à l'UJM) : **non**

Pour mémoire :

La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.

L'admission dans un parcours au titre de la formation continue et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.

La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.

Reprise d'études. Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.

Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ?

(Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP) :

non

Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ?

(Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences) :

non

◆ Attendus ou Pré-requis pour l'entrée dans la formation

Niveau d'entrée minimal : **BAC**

Le cas échéant, préciser les attendus ou les pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

L'École de Bioacoustique Tropicale est ouverte aux étudiants et étudiantes déjà engagées dans le domaine de la bioacoustique (master, doctorat, post-doc) et aux professionnels et professionnelles (titulaire à minima d'un bac et d'une expérience professionnelle justifiant les prérequis pour entrer dans la formation) qui souhaitent s'informer sur des sujets de bioacoustique spécifiques aux environnements tropicaux.

◆ Modalités de candidature

Autre (à préciser)

Candidatures via le site : <https://www.eneslab.com/tropicalbioacousticsschool>

◆ Organisation de la formation

Durée : **Formation courte (moins d'un semestre)**

Modalités pédagogiques : **Présentiel**

◆ Volume horaire total de la formation

Nombre d'heures	
Présentiel par semaine entre mois et mois	Par étudiant
40h / semaine au mois de novembre	80h

◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Important :

Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.

Tableau à joindre en annexe (ctrl+clic pour ouvrir le lien)

Remarques :

Ce tableau est à joindre obligatoirement pour les formations longues, pour lesquelles il existe une maquette structurée en blocs et en UE, le cas échéant affectés de crédits ou de coefficients, et intégrant éventuellement des règles de calcul de résultats.

Il est adapté pour faciliter le travail sur l'évaluation du coût de la formation.

Pour les autres formations, il est possible de décrire plus sommairement le programme de la formation dans le tableau ci-dessous (sinon le supprimer) et dans tous les cas, de renseigner les MCCC simplifiées ci-dessous.

Intitulés des enseignements <i>insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
	CM	TD	TP		
Projet : Les étudiantes et étudiants devront réaliser un projet, qu'ils présenteront sous forme orale le dernier jour du séjour. Ce projet, construit autour d'une question scientifique, nécessitera la mise en œuvre de tout ou partie des techniques de la bioacoustique (enregistrements, analyses sonores, synthèse de sons, playback, etc).				6	
Totaux					

Modalités d'examens : **Examens de fin de formation uniquement**

Prévoyez-vous une session de rattrapage ? **non**

Si oui, préciser les modalités de rattrapages dans le tableau ci-dessous :

<p>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</p> <p>(ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)</p>	<p>Présentation orale du projet mené au cours de la formation (15 minutes de présentation), suivie de 10 minutes de questions. Cette présentation et les réponses aux questions seront notées par l'ensemble du corps enseignant. Le-la candidat-e qui obtient un minimum de 10/20 se verra attribuer le certificat et les 6ECTS correspondants.</p>	
<p>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</p> <p>(préciser si identiques ou différentes de la session principale)</p>		
Stage	<input type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	<p>* si oui, insérer une ligne dans le tableau à joindre en annexe ou dans le tableau simplifié ci-dessus pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet, les crédits et les coefficients affectés.</p>
Projet	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	
Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit	<input type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	
Soutenance orale	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	

◆ **Composition prévisionnelle de l'équipe pédagogique**

La liste nominative n'a qu'une valeur indicative.

L'information importante est la qualification académique ou professionnelle des intervenants pré-sentis, en lien avec les objectifs et avec le niveau de la formation.

NB : Il n'est pas nécessaire de faire revalider la formation par la CFVU lorsque cette liste nominative change, tant que cela ne modifie pas les objectifs, les finalités et le niveau de la formation.

Enseignants et Enseignants Chercheurs de l'UJM dont HU	
Statut (PU, PU-PH, Maître de Conférence)	Section CNU ou discipline d'enseignement
Nicolas Mathevon (Prof)	Bioacoustique

Intervenants extérieurs	
Statut et profession exercée	Spécialité enseignée dans la formation
Frédéric Sèbe (MCF)	Bioacoustique / écoacoustique
Jérôme Sueur (MC)	Écoacoustique
Pierre-Michel Forget (Prof)	Ecologie de la forêt tropicale amazonienne
Nicolas Grimault (DR CNRS)	Psychoacoustique, biotréologie
Ole Larsen (prof)	Bioacoustique
Jakob Christensen (prof)	Bioacoustique
Jennifer Deville-Chabrolle (directrice de la réserve naturelle des Nouragues)	L'écosystème des Nouragues
Guillaume Delaitre (naturaliste)	Initiation à la faune et flore de la forêt amazonienne

◆ Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l'annexe financière (Cf. fichier Excel maquette) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

Pour mémoire :

Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

Stagiaires de la formation continue

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).
- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

CVEC :

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement. En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.

Tarif FI (€)		Tarif FC (€)		
Plein tarif	Tarif « réduit »	Plein tarif	Tarif « réduit »	
Tout compris, sauf CVEC.	Tout compris, sauf CVEC. Préciser le public concerné	Tout compris, dont coût administratif de la FC. Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.	Tout compris, dont coût administratif de la FC. Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.	A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
2023-2024 350€ pour tous les publics suite à la prise en charge de 30 000€ de dépenses par le labex Celya et CEBA pour cette session. A partir de 2024-2025 : 3750€ Exonération CVEC : formation délocalisée en Guyane.	350€ pour la session 2023 suite à la prise en charge de 30 000€ de dépenses par le labex Celya et CEBA pour cette session. Exonération CVEC : formation délocalisée en Guyane.	2023-2024 350€ pour tous les publics suite à la prise en charge de 30 000€ de dépenses par le labex Celya et CEBA pour cette session. A partir de 2024-2025 : 3750€	2023-2024 350€ pour tous les publics suite à la prise en charge de 30 000€ de dépenses par le labex Celya et CEBA pour cette session. A partir de 2024-2025 : 3750€ 350€ pour la session 2023 suite à la prise en charge de 30 000€ de dépenses par le labex Celya et CEBA pour cette session.	DU Bioacoustique (Bioacoustics Winter School, UJM) : 1100 € (pas de prise en charge des nuitées et repas, pas de transport) – 14 jours Sound Analysis Workshop, Cornell University: 1430 \$ (pas de prise en charge des nuitées et repas, pas de transport) – 5 jours Ecole d'été de bioacoustique (Université du Danemark du Sud, Danemark) : 1400 € (pas de prise en charge des nuitées et repas, pas de transport) – 15 jours Au regard du caractère absolument exceptionnel de la Tropical Bioacoustics School (10 jours d'immersion en forêt amazonienne), le tarif de 3750 € apparaît plus que raisonnable.

Visa du contrôleur de gestion du :	06/04/2023
Adopté au conseil d'UFR ou Institut du :	21/04/2023